Séance d'information sur le règlement 215
21 octobre 2020 - 19h00
MRC de Roussillon

RAPPORT Q&R

Nombre de questions

#	Nom du participant	Question	Réponse
1	Dominic Gendron	Le texte est flou...on ne peut pas lire	résolue en direct
2	paul Bonneau	Bonjour, s.v.p nous informer de la durée approximative de cette rencontre. Merci	résolue en direct
3	Jennifer Mierau	Est-ce que les proprios dans le dernier croquis, ils peuvent mettre une clôture autour de leur terrain, disons leur boisé?	résolue en direct
4	Daniel Paille	Actuellement sur le terrain visé et selon les rues actuelles bordant ce terrain, combien d'habitations peuvent être construites?	résolue en direct
5	Laura Cicciarelli	Vous recueillerez beaucoup d'information sous forme de mémoire, de rencontres, etc. par le biais du site web, comme vous l'avez mentionné. Comment comptez-vous rendre disponible cette information au public? Où pourrons-nous trouver l'information recueillies?	résolue en direct
6	Jennifer Mierau	Comment la ville va surveiller et assurer que les proprios coupent seulement 30% de leur boisé ?	résolue en direct
7	Marie Perron	Pourquoi tenir une consultation aussi courte et en pleine pandémie pour décider d'enmjeux aussi importants?	résolue en direct
8	Manon Bédard	Est-ce que le schéma définit ce qu'est un aménagement durable ? (Critère 3 des PAE / PIIA)	résolue en direct
9	Liza	Est-ce que cette seance d'information va etre disponible a visioner apres ce soir?	résolue en direct
10	francois le borgne	Ce soir, doit-on seulement poser des question par écrit ou vous prenez le vocal par la fonction «raise hand»?	résolue en direct
11	Hutson Lisa	🌳Nous trouvons que Chateauguay est déjà beaucoup trop occupée. Si on n'est pas d'accord avec le loi 215, et qu'on veut perdre AUCUN Boise, qu'est ce qu'on peut faire??	résolue en direct
12	Marie Perron	Quelle est la légitimité de ce règlemet qui a été rejeté par le maire de Léry et par l'ensemble du conseil municipal de Châteauguay à l'unanimité à trois reprises?	résolue en direct
13	Lori Biernat	In total, how many housing units can possibly be built in this project?	résolue en direct
14	Catherine Loiseau	Est-ce que les zones de conservation du couvert forestier sont perpétuelles ou elle peuvent être modifiées suite à l'adoption d'un nouveau règlement dans le futur qui pourrait engendrer une seconde perte du couvert forestier?	résolue en direct
15	Martin Vadnais	Jean-François affirme que les municipalités demeurent maître de leurs développement. Mais sachant que la principale municipalité visée par le projet 215 est Léry et que le maire Walter Letham c'est dit contre le projet…Est-ce légitime que les autres maires décident de ce qui pourra être fait de la partie à Léry du corridor vert Châteauguay-Léry	résolue en direct
16	Manon Bédard	Est-ce que le conseil d'agglomération CMM doit approuver ce projet de règlement ?	résolue en direct
17	Hutson Lisa	I've heard that the land in question is privately owned. Is the land in question owned by the cities or privately?	résolue en direct

18	Jean-Philippe Dumas	Est-ce que cette nouvelle façon d'appliquer le bonus à la densité ne vient pas à l'encontre d'une autre disposition du PMAD qui consiste à densifier les corridors de transport urbain, comme ici le boulevard de Léry ?	résolue en direct
19	Lori Biernat	Has any research been done regarding how this project will impact the current infrastructure of you Chateau that and Lery? Roads, bridges etc	résolue en direct
20	François Dupont	L'avis juridique qui à orienté la MRC à mettre en place le règlement 215 est-il public? Si oui, svp, nous indiquer où le trouver. Si non est-ce possible de le rendre public.	résolue en direct
21	Ahmed	Qui parmi les 4 intervenants de ce soir est résident de Léry ou de Chateauguay...	résolue en direct
22	Daniel Paille	Pour les gens de chateauguay, le terrain n'est pas fictif. C'est un vrai terrain visé par un propriétaire qui veut construire... alors combien de maisons possible avec le règlement actuel selon les rues existantes?	résolue en direct
23	Claude Boileau	Monsieur Meunier, je vous ai fait parvenir des questions à l'avance. On n'en pas compte?	résolue en direct
24	Michele Dupont-Hebert	Comment allez-vous assurer la protection des éléments sensibles, comme les milieux humides et les espèces en situation précaire. Merci.	résolue en direct
25	Claude Boileau	On n'en tient pas compte?	résolue en direct
26	Robyn Powell	Is there intention to make an English transcript of this meeting available?	résolue en direct
27	Caroline Poirier	Qu'en est- il du transport collectif dans ce secteur?	résolue en direct
28	Eric Allard	Pourquoi, d'apres vous, que la ville le plus atteint par ces poursuites - la Ville de Lery, n'est pas d'accord avec votre strategie de protection contre ces poursuites?	résolue en direct
29	Eric Allard	la derniere question envoyes par un citoyen prive (John Stabb) qui a utilise le lien de M Allard?	résolue en direct
30	Jean-François Guimont	Est-ce que c'est officiel qu'il y aura des développements résidentiels ou il est encore possible que tout le boisé reste tel quel? Qui entre la ville et le promoteur décidera du plan d'aménagement?	résolue en direct
31	Lise Noel	Est ce que la ville peut supporter les services d'eau et d'égout suite à ces projets de développements? On a vue à Mercier les problèmes vécu concernant le traitement des eaux usées suite à une augmentation du développements immobilier	résolue en direct
32	Gabriel Vaillancourt	Excellente présentation messieurs. J'ai deux questions : 1 - Ce projet de règlement n'est-il pas un pas de plus l'étalement urbain vers l'ouest (pour Chateauguay) et l'est (pour Léry) ? 2 - Comment se fait-il que la ville de Chateauguay, via le maire, a pu déposer ce projet de règlement à la MRC sans obtenir au préalable un appui provenant du conseil de la ville? Ceux-ci se sont tous prononcé contre ce projet de règlement, malgré une opposition citoyenne qui perdure afin de maintenir le statu quo.	résolue en direct
33	Hutson Lisa	If many people are in disagreement with règlement 215 and want to save ALL of the green space (pas de logements), how do we proceed? If a petition was created to save the green space, how many names would be required? 🌳🙋	résolue en direct

34	Mélanie Cloutier	Bonsoir, qui sera propriétaire du 55% de la zone protégée en ce qui concerne la proposition bonifiée ? Est-ce que le terrain doit être cédé à la municipalité ? Si c'est le propriétaire du lot, doit-il continuer à payer des taxes à la municipalité ? Merci ! Maryse et Philippe	
35	Thomas van Leeuwenka	Si c'est la C.M.M. qui vous impose le 17% de couvert forestier, pourquoi ne pas leur demander le soutien financier pour le rachat des terrains et la protection à perpétuité du corridor vert?	résolue en direct
36	paul Bonneau	Si je comprends bien votre présentation, il semble inévitable de choisir un des scénarios qui implique des constructions d'habitations dans la ceinture verte de notre ville. Personnellement je souhaiterais conserver toute la ceinture verte telle qu'elle est actuellement. Est-ce que cela pourrait s'avérer un scénario possible? Sinon, comment limiter le développement au maximum?	résolue en direct
37	Caroline Poirier	Avez-vous fait une étude du flux de circulation? Possibilité de Plusieurs résidences = plusieurs voitures	résolue en direct
38	Jennifer Mierau	Je sais, par exemple, qu'il y a plein de personnes qui ont plus de remises que le zonage permis, mais c'est facile de défaire une remise. Si un proprio décide de couper beaucoup plus qui est permis, les arbres ne sont plus là. Il y a rien à faire, sauf une amende, mais la destruction reste. Je trouve que c'est une précédente dangereuse de donner la responsabilité de la conservation des boisés aux individus. Alors la seule option , de ce que j'ai vu, qui protège le boisé d'une manière sûre, c'est l'option la plus dense. Est-que j'ai bien compris ?	résolue en direct
39	Maryse Bolduc	Bonsoir, qui sera propriétaire du 55% de la zone protégée en ce qui concerne la proposition bonifiée ? Est-ce que le terrain doit être cédé à la municipalité ? Si c'est le propriétaire du lot, doit-il continuer à payer des taxes à la municipalité ? Merci ! Maryse et Philippe	résolue en direct
40	Claude Boileau	Protéger 17% du territoire du grand Montréal. La MRC Roussillon protège actuellement quelle proportion de son territoire? Trouvez-vous que ce projet de modification va contribuer à améliorer notre performance à cet égard? Il y a aussi l'objectif de réduction des GES d'au moins 45% de ce qu'elles étaient en 2010 que les scientifiques nous demandent d'atteindre d'ici le 1 janvier 2030. Nous sommes dans un contexte d'urgence climatique, ne l'oublions pas.	résolue en direct
41	Mélanie Leduc	Est-ce que l'option de ne pas développer le corridor vert est toujours possible?	résolue en direct
42	Alexandre Latourelle	Merci!	résolue en direct
43	Mélanie Leduc	Dans le plan d'aménagement très dense, où prévoyez-vous mettre tout ces gens? Toutes ces voitures de plus en circulation dans la ville, les enfants qui sont déjà trop dans les écoles...	résolue en direct
44	Mélanie Leduc	Notre cour donne directement sur le boisé visé par le réaménagement, sera-t-il possible de donner notre opinion sur le plan d'aménagement à choisir, et de garder une partie boisée entre le nouveau développement et notre rue actuelle?	résolue en direct

45	Olivier April-Lalonde	Si le règlement est adopté avec un des scénarios de protection d'une partie (d'un pourcentage) des terrains visés du corridor vert, en quoi cela empêcherait qu'éventuellement, des propriétaires privés de ces terrains décident de vouloir davantage de possibilité de construire et reprennent le processus visant à mettre de la pression sur les villes (rejoint la question de M. Latourelle) donc ma question : la population n'étant pas informée quant aux enjeux globaux (et judiciaires) de ce règlement, en quoi ce processus de consultation peut être transparent pour les citoyens ?	résolue en direct
46	Gina Philie	Est-ce que c'est obligatoire d'inclure dans les documents complémentaires que le lot peut-être morcelé dans le cas d'une contribution pour fin de parcs ou conservation d'espaces naturels? Cette option ne serait-elle pas un problème quant à la connectivité du corridor?	résolue en direct
47	Martin Vadnais	Sachant que les promoteurs finissent toujours par développer chaque cm carré ou c'est possible dans une municipalité, est-ce que l'on peut croire que nous perdrons à moyen terme de 30 à 55% du territoire en "conservation viable"	résolue en direct
48	Maryse Bolduc	Bonsoir, qui sera propriétaire du 55% de la zone protégée en ce qui concerne la proposition bonifiée ? Est-ce que le terrain doit être cédé à la municipalité ? Si c'est le propriétaire du lot, doit-il continuer à payer des taxes à la municipalité ? Merci ! Maryse et Philippe	résolue en direct
49	Hutson Lisa	Qui propose le règlement 215? Merci ☺	résolue en direct
50	Daniel Roy	Quels sont les terrains concernés par la poursuite de 50 millions ?	résolue en direct
51	Jean-Philippe Dumas	Est-ce que les terrains de propriété public, comme celui que le MTQ a transféré au ministère de l'environnement, pourrait être compté dans le % de conservation des projets privés ?	résolue en direct
52	Eric Allard	John Stabb (pas Eric Allard) - Si j'ai bien compris, est-ce que le territoire publiq (ancien 'right of way' pour le 30), devrait etre marque comme 'conservation' et devrait etre en brun?	résolue en direct
53	Marie Perron	La meilleure façon de préserver l'intégralité du corridor vert Châteauguay-Léry ne serait-elle pas que le gouvernement du Québec acquière les terrains privés qui font partie du litige et créent un grand parc régional de 1000 hectares avec l'ensemble de ces terrains?	résolue en direct
54	Alexandre Latourelle	Excellent point Mme Vallée	résolue en direct
55	Alexandre Latourelle	Lol! 9%	
56	Thomas van Leeuwenka	Peut-on demander un BAPE au ministère de l'environnement?	résolue en direct
57	Eric Allard	John Stabb (pas Eric Allard) There has been a lot of effort made by your group. I missed the first 5 minutes of the mtg - maybe you addressed it then - but why specifically did you make all this effort? Is it in response to the legal action taken by landowners? If there was no legal action or little action against MRC and associated parties, would the MRC be making this type of effort in developing this stratetgy?	résolue en direct

58	Jennifer Mierau	You, 19:05 Je sais, par exemple, qu'il y a plein de personnes qui ont plus de remises que le zonage permis, mais c'est facile de défaire une remise. Si un proprio décide de couper beaucoup plus qui est permis, les arbres ne sont plus là. Il y a rien à faire, sauf une amende, mais la destruction reste. Je trouve que c'est une précédente dangereuse de donner la responsabilité de la conservation des boisés aux individus. Alors la seule option , de ce que j'ai vu, qui protège le boisé d'une manière sûre, c'est l'option la plus dense. Est-que j'ai bien compris ?	résolue en direct
59	Claude Perron	Est-ce que le Pr-215 a pris en considération la fragmentation du territoire et ses conséquences documentées sur la biodiversité pcq il ne s'agit pas seulement de proportion de territoire à protéger mais de la qualité de cette protection.	résolue en direct
60	Martin Vadnais	Est-ce que la MRC a pris en considération les services écologiques rendu par le corridor vert Châteauguay Léry. Est-ce que la MRC tien compte des bienfaits de milieux naturels pour la santé des citoyens? Est-ce que la MRC est prête à sacrifier tout ça sous prétexte d'un avis juridique?	résolue en direct
61	Eric Allard	Il est paradoxal de vouloir protéger un boisé en permettant la construction, outre la modifications au schéma, quelles autres alternatives pourraient être envisagées pour réellement protéger l'entièreté des terrains? Vous présentez 2 hypothèses, mais ça ne doit pas être les 2 seules possibilités	résolue en direct
62	Jennifer Mierau	Disons que le changement passe, c'est quoi l'échéancier pour le développement ? Disons quand est-ce qu'on peut voir le début de la construction décrit ici ?	résolue en direct
63	Daniel Paille	La vraie réponse sur le nombre de constructions possibles se trouves avec le dénombrement des rues existantes alors si vous ne répondez pas à la question sur le nombres et la longueur des rues qui bordent les boisés visés, le débat est alors orienté volontairement. Si il n'y a pas de rues actuellement qui bordent les boisés, il ne peut y avoir de construction avec le règlement actuel. Cette question est importante pour établir lequel des règlements serait souhaité pour la conservation maximale.	résolue en direct
64	Eric Allard	D'où vienne ces 2 hypothèses dans le fond	résolue en direct
65	Mario Laberge	Le pourcentage Léry vs Châteauguay pour les terrains visés par ce projet ? Il semble que Léry occupe un plus grand pourcentage ? Hors, c'est le maire de Châteauguay qui , malgré une forte opposition, a proposé ce règlement. Est-ce qu'on a un réel pouvoir sur l'issue	résolue en direct
66	Michel Robillard	Si ce changement au schéma est aussi pour mieux se protéger de poursuites judiciaires, la MRC transfert donc cette responsabilités aux municipalités impliquées. Je ne suis pas sûr que les villes soient à l'aise de se défendre seules.	résolue en direct
67	Alexandre Latourelle	La nouvelle école primaire arrive à Lery en 2022	résolue en direct
68	Thomas van Leeuwenka	Pourrais-on avoir la carte proposée du plan d'aménagement?	résolue en direct
69	Jean-Philippe Dumas	Comment vérifier et valider ce qui a été énoncé ce soir ?	résolue en direct
70	Barbara Carey	Merci beaucoup!	
71	paul Bonneau	Merci	